

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 26 janvier 2017

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Christophe MARION, Maurice MONNET, Nicolas GARCIN, Jean-François REHFUSS, Francine JACQUET.

Absents excusés : Pascal SIMONET.

A été élue secrétaire : Sara GALLASSO.

En préliminaire, le maire remercie l'ensemble du conseil et les épouses des conseillers qui ont œuvré pour que la cérémonie des vœux soit particulièrement réussie et appréciée par la population. Il remercie également Nicolas Garcin pour la production du bulletin municipal de janvier.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibérations :**
 - Délibération N°1 / 2017 : Pour des raisons de simplification budgétaire, le CCAS est supprimé sous sa forme actuelle, remplacé par un Comité Consultatif à l'Action Sociale.
 - Délibération N° 2 / 2017 : La commune se portera acquéreur d'une parcelle de terre appartenant à Monsieur Chevillard, parcelle située dans la zone réservée destinée à l'agrandissement de la station de lagunage, cadastrée AH N° 2.
 - Délibération N° 3 : Un Comité Consultatif à l'Action Sociale est institué, avec pour vocation de remplacer le CCAS. Il est constitué de 8 membres dont la moitié appartient au Conseil et l'autre moitié à des habitants du village. Les personnes qui faisaient partie de l'ancien CCAS sont reconduites dans leurs fonctions.
- **Points à l'ordre du jour :**
 - Le maire présente un document réalisé par le cabinet d'études KPMG dans le cadre de la fusion entre les communautés du Val de Sorne et d'ECLA, document relatif au mode de calcul des impôts locaux.
 - Le maire et Jean-François Rehfuss présentent les résultats encore partiels du compte administratif 2016. Un excédent de fonctionnement de l'ordre de 30000 € doit permettre de financer les investissements de l'année 2016. Il sera cependant nécessaire d'être prudent dans les décisions d'investissement 2017.
 - Travaux en cours ou prévus. (Reste A Réaliser). Le budget sera grevé en 2017 par les travaux prévus cette année mais non payés ou non réalisés fin 2017. Ils concernent la voirie pour 12000€, les toilettes de la salle du foyer et les aménagements de mise aux normes accès handicapés pour la somme de 4979.50€, le toit du garage pour 3350€ et diverses régularisations pour 1000€.
 - Urbanisme : Les permis de construire demandés par Monsieur Cédric Belfy et Monsieur Sébastien Maillet-Guy ont été accordés. Monsieur Jean-Claude Barge de La Lième dépose une demande de permis pour la construction d'une véranda.

- **Questions diverses :**

- Les projets de travaux 2017 tiennent essentiellement à la rénovation de la salle haute du foyer et à l'aménagement d'un arrêt de bus à La Lième. Ils dépendent aujourd'hui du Contrat de Ruralité proposé par l'Etat et des subventions qui pourraient lui être attachées. L'élargissement du parking du Meix Dagay sera réalisé par les services communaux.

- Une animation sur le site du terrain de jeux serait la bienvenue durant le printemps. Pour cela, il est nécessaire qu'une équipe hors conseil municipal décide de son organisation et de sa mise en place. Elle sera la bienvenue et la commune participera à hauteur de ses moyens humains et financiers.

- Le maire présente succinctement le bilan d'une réunion du Syndicat l'Heute la Roche du samedi 15 janvier. La Délégation de Service Public a été attribuée au groupe Suez pour une durée de dix ans. Le prix de l'eau augmentera de 6 centimes d'euro le mètre cube afin de réaliser au plus tôt les importants travaux de réfection de conduites. Concernant l'éventuelle alimentation du Center Park, il convient d'attendre les résultats de l'enquête publique du PLU de Poligny, résultats qui semble - t'il qui entraineront la réalisation ou l'abandon du projet. Le président relève enfin les difficultés à travailler en bonne entente avec les services d'ECLA, notamment sur un chantier à Revigny.

- Le projet d'installation d'une nouvelle antenne relais à proximité de celles qui existent au dessus de la Chaumette est à l'étude par les services de FREE.

- **Questions d'actualité.**

- Christophe Marion évoque la possibilité d'organiser une soirée « Gospel » au profit du CCAS. Le projet est soutenu par le Conseil qui souhaite animer le village.

- Le maire évoque les élections du bureau d'ECLA et de la nouvelle gouvernance. M. Elvézi remplace M. Pélissard au poste de président. Un dernier vice-président en charge de l'assainissement doit-être élu dans les jours à venir.

- Les épicéas malades de La Chaumette ont été abattus, ainsi que quelques pins et sapins qui devenaient gênants du fait de leur taille.

- L'enneigement conjugué aux températures hivernales de ces derniers jours pose des problèmes pour dégager la voirie. L'achat d'une lame à neige plus efficace est envisagé, mais son coût élevé - au moins 4800 €HT - oblige le conseil à différer cette opération. Le maire a envoyé à toutes les personnes dont on connaît l'adresse mail un courrier explicatif de la situation qui précise les moyens de la commune et les urgences en termes de déneigement. Ce courrier n'a manifestement pas suffi puis qu'il s'est fait insulter par message téléphonique pour sa désinvolture, son incompetence et son irresponsabilité ...

La séance est levée à 22 h30.
Prochaine séance le jeudi 23 février.

Le maire : M. Monnet.